



SYNDICAT DES SYLVICULTEURS DU SUD-OUEST

COMMUNIQUE DE PRESSE : UN « 49.3 » POUR LA LGV BORDEAUX/DAX ET BORDEAUX/TOULOUSE

Le Conseil d'Etat a donné son feu vert sur la Déclaration d'Utilité Publique du projet LGV Bordeaux/Dax – Bordeaux/Toulouse en dépit de l'avis négatif remis par la Commission d'Enquête le 30 mars 2015. La signature par le Gouvernement de cette déclaration est imminente.

Par cette signature, le Gouvernement est resté sourd aux 5 502 observations des citoyens Aquitains et cautionne le défrichement de 2 870 hectares de forêt dans le Massif des Landes de Gascogne.

Lors de l'enquête publique, Bruno Lafon, le Président du Syndicat des Sylviculteurs avait affirmé que : *« le poids des bénéfices attendus de ce projet n'est pas clairement évalué par rapport aux coûts supportés par le système économique et environnemental forestier ».*

Il avait aussi noté : *« qu'au moment où la Loi d'Avenir pour l'Agriculture, l'Alimentation et la Forêt veut soutenir une politique forestière ambitieuse, on ne peut que s'inquiéter des conséquences de cette importante saignée. »*

Le passage en force du Gouvernement sur le dossier LGV s'apparente à une sorte de « 49.3 » : le Syndicat va analyser l'opportunité d'un recours contre cette Déclaration d'Utilité Publique.

Christian PINAUDEAU
Secrétaire Général
Syndicat des Sylviculteurs du Sud-Ouest
Maison de la Forêt
6 Parvis des Chartrons
33075 BORDEAUX CEDEX
Tél : 05.57.85.40.13
ssso@maisondelaforet.fr

27 mai 2016